Assemblée Générale Mixte 2014

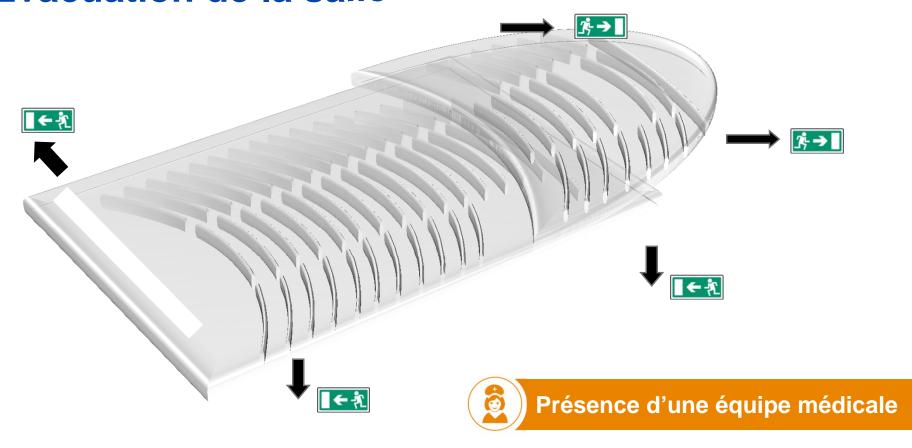


Auditorium Centre Marceau

Paris, le 24 avril 2014



Evacuation de la salle





Ordre du jour relevant de l'AG Ordinaire

- 1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013, fixation du dividende et de la date de mise en paiement
- 3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- 4. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
- 5. Avis consultatif sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Thierry Pilenko, Président-Directeur Général
- 6. Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acheter des actions de la Société



Ordre du jour relevant de l'AG Extraordinaire

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public
- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie de placement privé
- 10. Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour procéder à des attributions d'actions de performance au profit du personnel salarié du Groupe
- 11. Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour procéder à des attributions d'actions de performance au profit du mandataire social de Technip et des principaux dirigeants du Groupe



Ordre du jour relevant de l'AG Extraordinaire

- 12. Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour procéder à une attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit du personnel salarié du Groupe
- 13. Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour procéder à une attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au mandataire social de Technip et des principaux dirigeants du Groupe
- 14. Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise
- 15. Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié



Ordre du jour relevant de l'AG Mixte

16. Pouvoirs en vue des formalités



Déroulement de l'Assemblée Générale

- 1. 2013, une année de réalisations et de défis
- 2. Anticiper les mutations de notre industrie
- 3. 2014, l'exécution de projets au cœur de notre activité
- 4. Intervention des comités du Conseil d'Administration
- 5. Intervention des Commissaires aux Comptes
- 6. Questions Réponses
- 7. Assemblée Générale Mixte Résolutions







En 2013, nous avons livré des projets majeurs à nos clients...









Koniambo T1, Nouvelle-Calédonie





... et enregistré une prise de commandes record de 12 milliards d'euros

P-76 FPSO - Brésil

Moho Nord - Congo

Edvard Grieg - Norvège

Delta House – golfe du Mexique

Umm Lulu - Abu Dhabi

TEN - Ghana

Kuwait Oil Company

Iracema Sul - Brésil

Malikai TLP - Malaisie

CP Chem - USA

JBF Petrochemicals - Inde



Nous avons continué d'investir dans la technologie et dans nos actifs



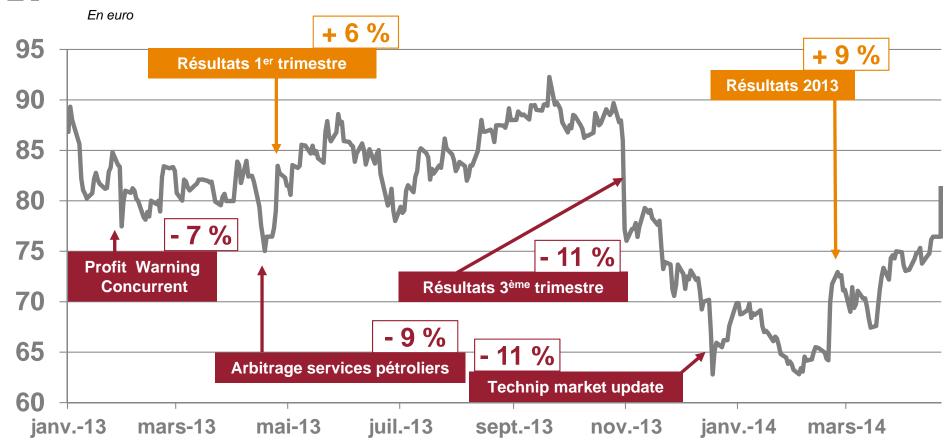






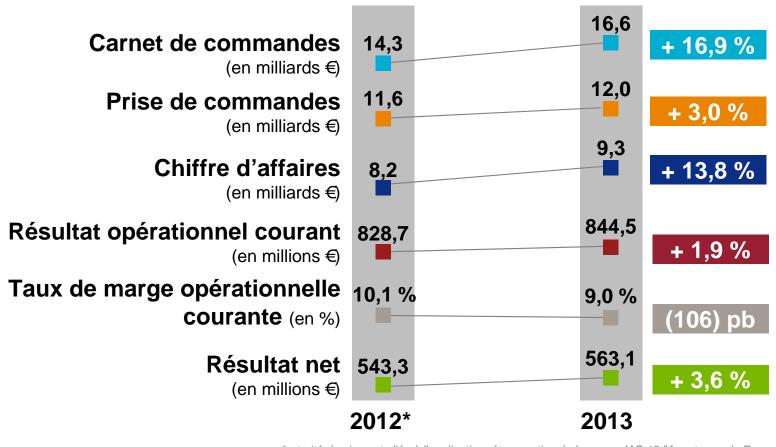


Un parcours boursier chahuté...





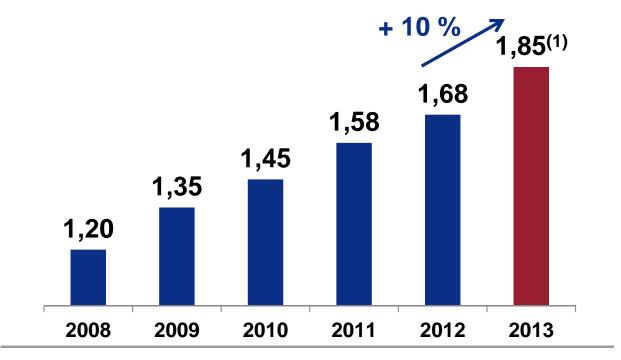
mais des résultats qui restent en croissance





+ 10 % de hausse du dividende⁽¹⁾ par rapport à 2012

Evolution du dividende par action (en 🗧



(1) Proposition du Conseil d'Administration de Technip soumise à la présente Assemblée Générale Annuelle



2013 en chiffres





Anticiper les mutations de notre industrie

Un environnement qui évolue

Des nouveaux leviers de croissance

Le financement de nos projets

Une gouvernance responsable, garante d'une croissance durable

Partager les bénéfices de nos actions avec nos parties prenantes

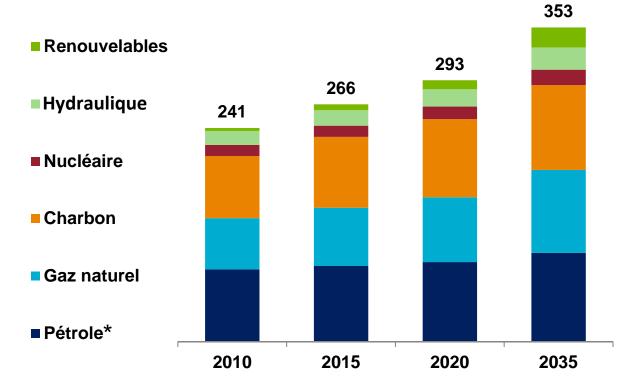




Un marché de l'énergie qui reste porteur

Evolution de la demande mondiale d'énergie

En millions de barils équivalents pétrole par jour (Mbep/j)



* La catégorie "Pétrole" inclut le pétrole, les condensats, les biocarburants Sources : BP Energy Outlook 2035 – Janvier 2014 Forte croissance de la demande d'énergie

Demande en gaz d'ici à 2035 :

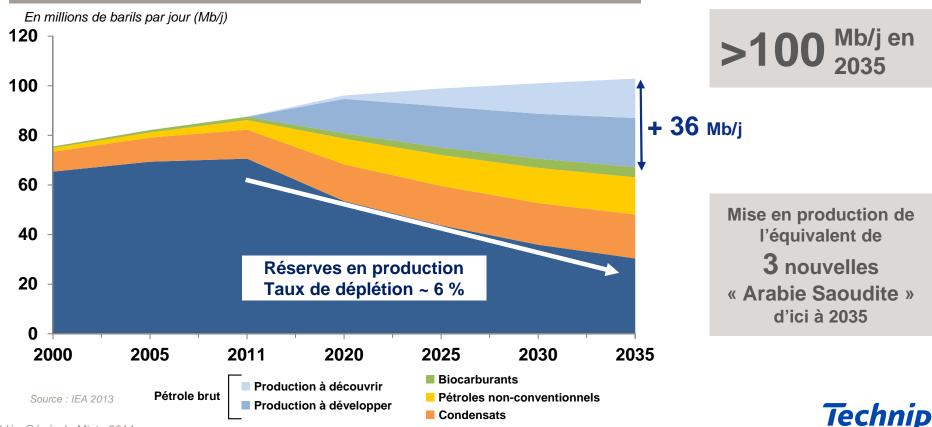
+ 42 %

Prédominance des hydrocarbures



Compenser le déclin par de nouvelles découvertes

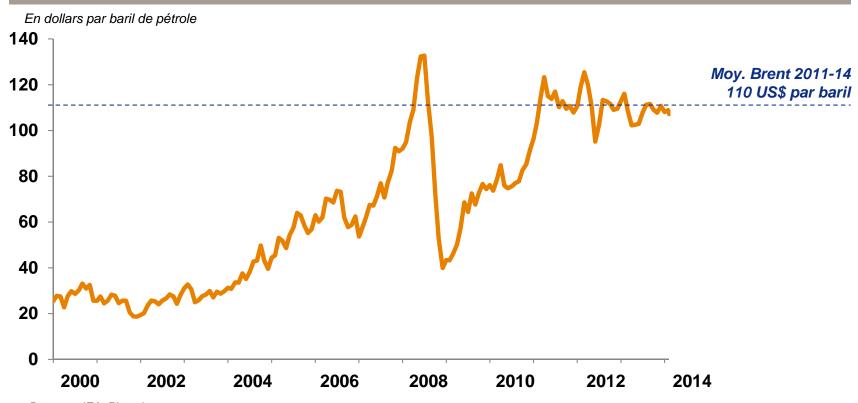
Evolution de la production de pétrole par source





Un prix du Brut qui assure la rentabilité des nouveaux développements

Evolution du cours du pétrole (Brent)



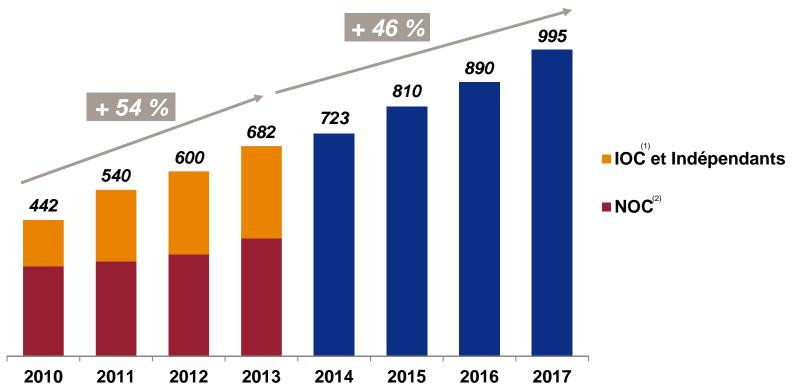
Sources: IEA, Bloomberg



Nos clients continuent d'investir...

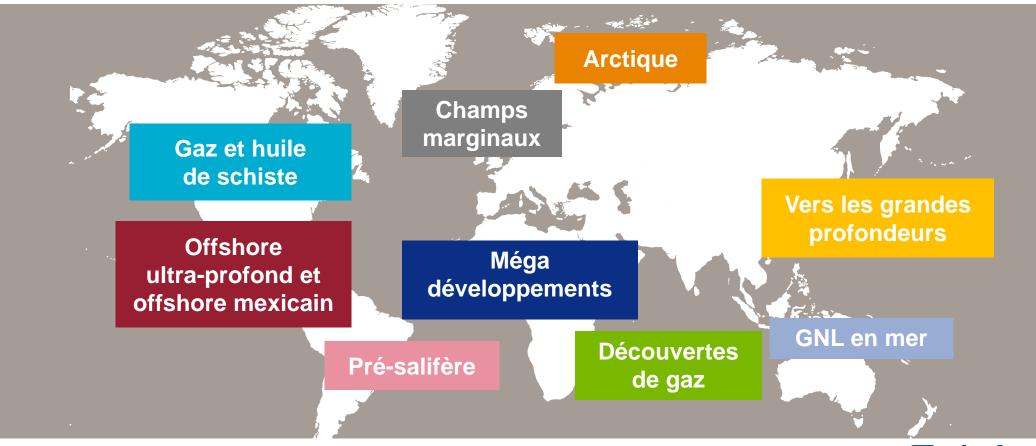
Capitaux investis pour l'exploration et la production par type de clients

En milliards de dollars





... et notre industrie évolue





Anticiper les mutations de notre industrie

Un environnement qui évolue

Des nouveaux leviers de croissance

Le financement de nos projets

Une gouvernance responsable, garante d'une croissance durable

Partager les bénéfices de nos actions avec nos parties prenantes







Philippe BARRIL

President
Chief Operating Officer

ш

Notre cadre stratégique pour une croissance durable et rentable

Carnet de commandes bien diversifié et rentable

Actifs clés différenciateurs

Technologie

Capacité de réalisation

Intégration verticale

Contenu national



Soutenir notre essor en intensifiant nos alliances









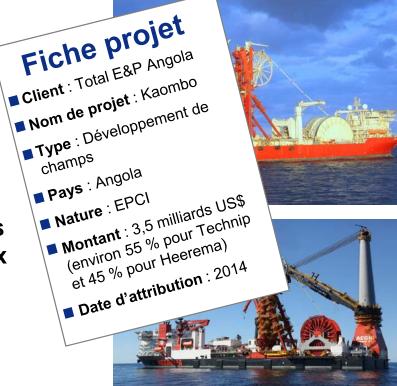






L'alliance Technip-Heerema remporte le plus grand projet subsea jamais attribué : Kaombo

- 1er projet de l'alliance Technip-Heerema
- Kaombo : un projet multi-centres
 - Plusieurs centres opérationnels pour l'ingénierie, Paris (France), Leiden (Pays-Bas) et Luanda (Angola)
 - Plusieurs sites de réalisation : fabrication des conduites flexibles à Flexi France (Le Trait) et assemblage des conduites rigides sur la base de Dande (Angola)
- Intervention d'Heerema pour les levages lourds et l'installation des conduites et des ombilicaux
- Valorisation du contenu national avec
 l'implication des entités angolaises de Technip et d'Heerema

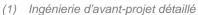




Accompagner nos clients dès le début des projets : l'exemple d'Etileno XXI au Mexique

- Technologies propriétaires et alliances
 - Technologie propriétaire de production d'éthylène
 - Alliance avec INEOS pour les technologies de polyéthylène
- Estimation précise des risques et des coûts
- Solution innovante de réalisation du projet avec un schéma d'exécution multicentres (Rome, Lyon, Houston et Bogota)
- Création de partenariats en amont avec une joint-venture pour l'EPC (Technip, Odebrecht, ICA Fluor)









Une étape majeure au Koweït pour Technip PMC

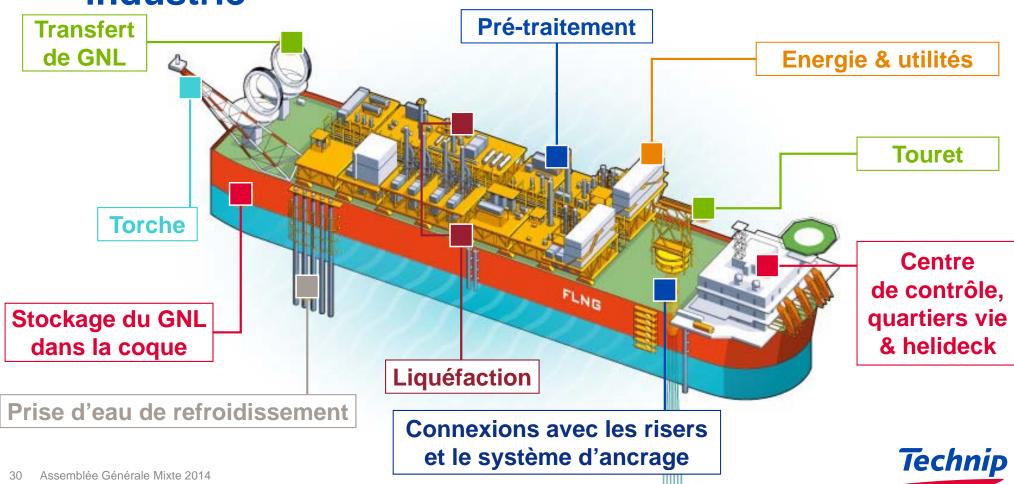
Le plus important contrat de Technip PMC

Un périmètre large avec
 l'accompagnement de KOC pour :

- Gestion de projet
- Etudes de faisabilité
- Conception d'avant-projet détaillé
- Vérification du planning
- Fourniture des équipements
- Gestion de la construction
- Formation du personnel de KOC
- Une collaboration multi-centres et au plus près du client :
 - Equipe de Technip au siège de KOC
 - Equipe de Technip au Moyent-Orient
 - Centre opérationnel de Milton Keynes



Le FLNG, une rupture technologique pour notre industrie



Mise à l'eau de la coque de Prelude





Anticiper les mutations de notre industrie

Un environnement qui évolue

Des nouveaux leviers de croissance

Le financement de nos projets

Une gouvernance responsable, garante d'une croissance durable

Partager les bénéfices de nos actions avec nos parties prenantes







Florence ROCLE

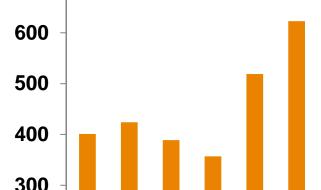
Directeur Financier Europe, Afrique, Inde

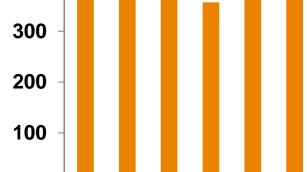
Des investissements conséquents

2012 2013

Investissements industriels

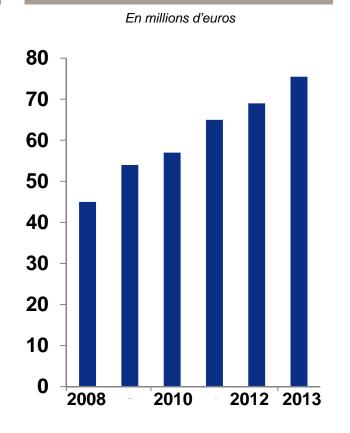
700 En millions d'euros





2010

Investissements en R&D





(1) Prise de participation de 8 %



2008

0

Un bilan et des notations solides

Situation financière

En millions d'euros (audité)

	31 déc 2012*	31 déc 2013
Capitaux propres	3 962	4 174
Total du bilan	11 624	13 251
Trésorerie brute	2 289	3 241
Trésorerie nette	183	663

*retraité des impacts liés à l'application rétrospective de la norme IAS 19 "Avantages du Personnel" amendée au 1er janvier 2013

Notation de solidité financière par Standard & Poors





Le financement de votre entreprise

Dette financière consolidée* : 2,6 Md€					
34	Divers En millions d'euros				
134	Billets de Trésorerie				
267	Financement d'actifs				
303	BNDES Exim & prêts				
973	OCEANE				
867	Placements privés				
	* Au 21 dán 2012				

Dettes contractées en 2013

Placements privés obligataires

- 130 millions d'euros à échéance octobre 2023
- 125 millions d'euros à échéance octobre 2023
- 100 millions d'euros à échéance octobre 2033



Le financement de nos actifs



Skandi Vitória et Skandi Niterói



Brésil Financement BNDES^{(1) -} 381 MUSD à échéance 2027-2028 Deep Energy

Bateaux Financement ACE⁽²⁾ et banques commerciales – 241 MUSD

Asiaflex Products

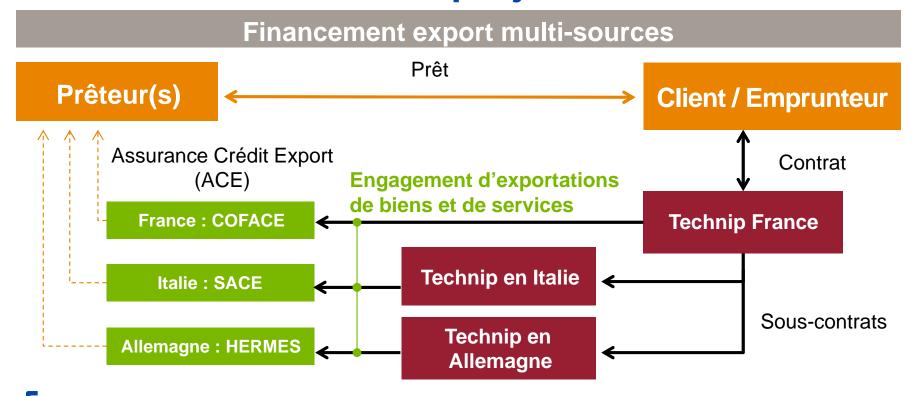


Malaisie Financement par la maison mère

- (1) Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social
- (2) Agence de crédit export



Accompagner nos clients dans le financement de leurs projets



Exemples récents : Etileno XXI, Lukoil Burgas



Les atouts de Technip

- Connaissance profonde des pratiques des marchés de financement
- Réseau d'achat mondial de nos équipes d'approvisionnement
- Crédibilité en planning et gestion de projets
- Relations avec les grandes banques internationales et les ACE







Anticiper les mutations de notre industrie

Un environnement qui évolue

Des nouveaux leviers de croissance

Le financement de nos projets

Une gouvernance responsable, garante d'une croissance durable

Partager les bénéfices de nos actions avec nos parties prenantes







Gérard HAUSER

Administrateur de Technip Senior Independent Director

Le CA: rôle et fonctionnement (1/3)

- Le Conseil d'Administration approuve les principales décisions du Groupe, dans les domaines suivants :
 - Financier (comptes, plan à 3 ans, émissions obligataires, augmentations de capital...)
 - Stratégique (croissance externe, investissements...)
 - Gouvernance : il convoque l'Assemblée, nomme le Président-Directeur Général
- Chaque réunion du Conseil est préparée par des réunions de ses 4 Comités Spécialisés (Audit, Nominations et Rémunérations, Stratégique, Ethique et Gouvernance) en fonction de l'ordre du jour
 - En 2013 : il y a eu 21 réunions (7 du Conseil lui-même et 14 réunions des Comités)
 - Les documents (plus de 1 000 pages pour le Conseil des comptes par exemple !) sont fournis aux administrateurs sur des tablettes dédiées via un site Internet sécurisé
- Les réunions du Conseil ont une durée moyenne de 4h30 avec en 2013 la tenue d'un Séminaire Stratégique de 2 jours en décembre
 - Le Comité Exécutif assiste à la partie de la réunion consacrée aux aspects opérationnels
 - Une fois par an, la situation du Président est examinée hors de sa présence, par les autres administrateurs

Technip

Le CA: rôle et fonctionnement (2/3)

- Outre les travaux du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et Rémunérations qui font l'objet d'une présentation distincte :
 - Le Comité Stratégique, présidé par Pascal Colombani s'est réuni 2 fois en 2013 avec un taux de présence de 100 %. Il a centré ses travaux sur la politique d'investissement du segment Subsea, le budget 2014 et le plan à 3 ans pour 2014-2016
 - Le Comité d'Ethique et Gouvernance, présidé par Joseph Rinaldi, s'est réuni 3 fois en 2013 avec un taux de présence de 100 %. Il a notamment consacré ses travaux aux sujets de gouvernance d'actualité (« Say on Pay », représentation des salariés au Conseil d'Administration) et au suivi de la mise en œuvre du programme de conformité



Le CA: rôle et fonctionnement (3/3)

• Une équipe de 12 personnes qui conjugue :

- La diversité : 7 hommes et 5 femmes
- La dimension internationale : 7 nationalités (française, brésilienne, norvégienne, indienne, américaine, australienne et irlandaise)
- Une large diversité intergénérationnelle
- La représentation des grandes Régions de Technip (Mer du Nord-Canada, Amérique du Nord, Brésil, Asie Pacifique, Moyen-Orient)
- Des compétences spécifiques diversifiées : Finance, Gouvernance, monde pétrolier, Compliance, Droit, Stratégie
- Un taux d'indépendance élevé (75 %): le Senior Independent Director a notamment pour rôle de veiller à l'absence de conflit d'intérêt

























Un processus de sélection rigoureux

Identification d'un besoin

Prise de fonction et intégration dans le comité déterminé







Recherche et présélection par un consultant international

Programme de présentation du Groupe



Durée du cycle de 4 à 8 mois

Renouvellement du conseil par moitié tous les 2 ans



Audition des candidats par le CNR* et le PDG

Nomination par l'Assemblée Générale







Recommandation du CNR*

*CNR: Comité des Nominations et des Rémunérations



Validation des candidatures par le Conseil

Retour d'expérience d'un administrateur

Motivation

Intégration

Collaboration



Pierre-Jean SIVIGNON

Administrateur de Technip depuis le 25 avril 2013

Parcours

Gouvernance

Diversité

Expériences



Anticiper les mutations de notre industrie

Un environnement qui évolue

Des nouveaux leviers de croissance

Le financement de nos projets

Une gouvernance responsable, garante d'une croissance durable

Partager les bénéfices de nos actions avec nos parties prenantes





L'actionnariat salarié







Michel MARQUES

Vice President Rémunérations, Avantages Sociaux et Mobilité Internationale Groupe

Associer nos collaborateurs à notre développement

- Depuis le début des années 2000, Technip associe ses salariés à l'avenir et à la performance du groupe en leur permettant de devenir actionnaires
- En 12 ans, six augmentations de capital réservées aux salariés et aux retraités des filiales en France ont été réalisées
- L'objectif est double :
 - offrir des plans élargis (adaptés aux contraintes locales) et accessibles au plus grand nombre de pays et de collaborateurs
 - proposer un actionnariat « salarié » pour une durée de 5 ans*
- Ces opérations reflètent notre volonté d'« Encourager un retour équitable pour tous »







Une participation en hausse constante

	Technip Capital 2006 (3 avril 2007)	Technip Capital 2008 (17 octobre 2008)	Technip Capital 2012 (10 juillet 2012)
Produits proposés	Classique Garanti	Classique Garanti Multiple	Classique Garanti Multiple
Taux de souscription moyen	36,6 %	38,9 %	41,8 %
Nombre de pays	16	18	22
Capitaux investis (en millions €)	20,5	60,9	66,2
Performance	Classique : + 145 % Garanti : + 36 %	Classique : + 111 % Garanti : + 36 % Multiple : + 277 %	Classique : + 25 % Garanti : + 4 % Multiple : + 32 %



Une volonté d'ouverture à l'international

Amérique du Nord (PEI²)

- ■0,6 % de porteurs
- **■**Encours moyen : 2 300 €

Europe (PEI)

- 37 % de porteurs
- Encours moyen : 6 797 €

Focus France (PEG¹)

- 5 166 porteurs
 - Encours moyen : 29 832 €

Asie (PEI)

- 16 % de porteurs
- Encours moyen : 2 905 €

Amérique du Sud (PEI)

- 28 % de porteurs
- Encours moyen : 3 164 €

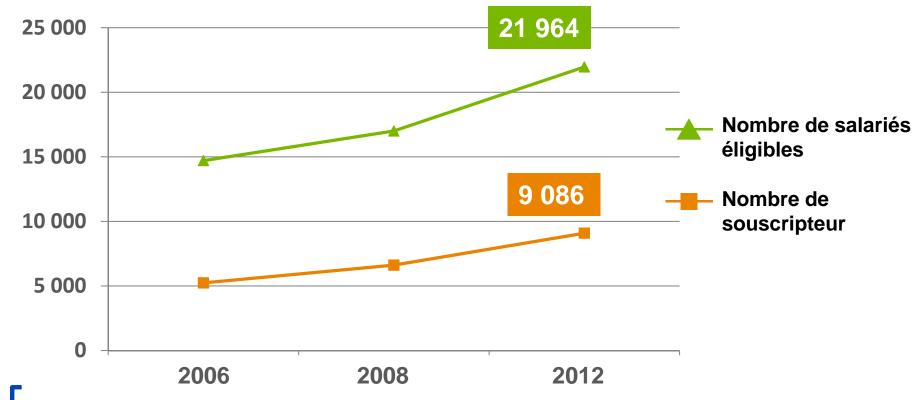
Moyent-Orient (PEI)

- ■18,4 % de porteurs
- •Encours moyen : 4 622 €

- (1) Plan d'Epargne Groupe en France
- (2) Plan d'Epargne à l'International



Une participation en hausse



Un nombre croissant de salariés associés à notre développement

Technip

Le Développement Durable, moteur d'une croissance rentable et continue







Colette CASIMIR

Senior Vice President Développement Durable

Une politique de long terme en matière de Développement Durable





Encourager le développement local

Priorités

- Emploi local
- Développement social et économique
- Protection des Droits de l'Homme
- Technip Relief & Development Fund



Formation de 15 éco-guides de la communauté Seletar en Malaisie

Le contenu national est un des axes stratégiques du Groupe



Bâtir un avenir durable

Priorités

Santé et éducation des enfants

Environnement (éco-design, cycle de vie)

Durabilité et innovation



90 % des déchets de Flexibras recyclés

Intégrer une part sociale, environnementale et économique dans toutes nos activités



Cultiver les talents et protéger les équipes

Priorités

Développement personnel et professionnel

Santé et sécurité de tous : engagement absolu

Volontariat : employés et retraités

Recrutement local, rétention et satisfaction

Sensibilisation au développement durable



Partenariats avec deux universités Ghanéennes

















Mesurer notre engagement











MEMBER OF

Dow Jones Sustainability Indices

In Collaboration with RobecoSAM •





Une performance reconnue sur le long terme



Vidéo le Développement Durable en action





Des relations fortes avec nos investisseurs, soutien de notre développement







Christophe BELORGEOT

Vice President
Communication Groupe

ш

Associer nos investisseurs institutionnels à notre développement

24 Conferences

517Investisseurs rencontrés

Réunions téléphoniques avec les investisseurs⁽²⁾

108

21 Roadshows

Investisseurs rencontrés

230

Réunions téléphoniques avec les analystes⁽³⁾

47

2 Visites de sites

- Base d'Evanton
- ITC⁽¹⁾ de Rueil-Malmaison

Journée technologique⁽⁴⁾

analystes/investisseurs

- (1) Centre d'Innovation et de Technologie de Technip
- (2) Investisseurs Buy-Side
- (3) Analystes Sell-Side
- (4) Cet événement a été réalisé dans le cadre du Forum Ethylène à Los Angeles, Etats-Unis



Une expertise et un engagement reconnus⁽¹⁾



1^{er} en France et 3^{ème} en Europe pour les relations avec les investisseurs institutionnels



Thierry Pilenko, meilleur PDG dans le secteur des services pétroliers



Julian Waldron, meilleur Directeur Financier par les analystes buy-side⁽²⁾

Technip à l'honneur dans le classement des groupes européens plébiscités par les analystes financiers



⁽¹⁾ Source: Institutional Investor, 25 mars 2014

⁽²⁾ Les analystes buy-side travaillent pour le compte d'un investisseur institutionnel. Leurs recommandations sont exclusivement destinées aux gérants de portefeuille de leur établissement

Une relation renforcée avec nos investisseurs individuels

Réunions

d'actionnaires

Salon Actionaria



> 500

Personnes rencontrées

Paris

Marseille

13 responsables sur notre stand

1 500 actionnaires rencontrés

Récompense*

Technip accorde une grande importance à ses actionnaires



^{*} Source : Investir, 8 février 2014, à partir des données récoltées en 2013

Diverses ressources dédiées

Une large gamme de publications

Réseaux sociaux

Sites internet

















Cercle des Actionnaires : de nombreux rendez-vous

Formations en ligne



Conférences technologiques





Fiches technologiques

Reportages photos et vidéos

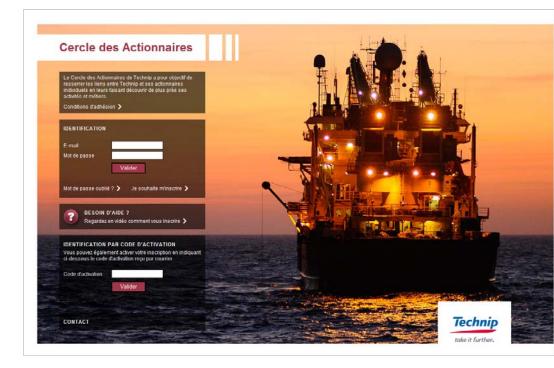














Quel actionnaire de Technip êtes-vous?

- Vous êtes des actionnaires misant sur la performance à long terme de l'entreprise
- Vos raisons d'être actionnaire de Technip :
 - 1) sa présence à l'international
 - 2) son secteur d'activité
 - 3) sa santé financière et ses résultats
 - 4) sa capacité d'innovation
- Vous êtes confiants dans le groupe (à hauteur de 95 %), dans sa stratégie (93 %) et sa gouvernance (86 %)
- Vous êtes près de 9 actionnaires sur 10 à être satisfaits de la manière dont Technip communique avec vous







Source : Enquête Havas / CSA pour Technip – Mars 2014

Vidéo Actionnaires











Faits marquants du premier trimestre 2014

- Chiffres d'affaires de 2,5 milliards euros en hausse de 23 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013 ⁽¹⁾
 - + 10 %⁽¹⁾ pour le Subsea
 - + 34 %⁽¹⁾ pour l'Onshore/Offshore
- Marge opérationnelle conforme aux attentes
 - + 5,5 % pour le Subsea
 - + 5,9 % pour l'Onshore/Offshore
- Prise de commandes solide à 2,8 milliards d'euros
 - Block 15/06 West hub EPCI⁽²⁾ en Angola
 - Jangkrik EPCI⁽²⁾ en Indonésie
- Objectifs 2014 confirmés















Le Comité d'audit au sein de l'entreprise : ses missions principales

- Missions: ordonnance du 8 décembre 2008 transposant en droit français la 8^{ème} directive européenne sur l'audit légal des comptes des sociétés cotées
- Le comité est sous l'autorité du Conseil d'administration
- Champs d'intervention :
 - analyse les comptes trimestriels, semestriels et annuels,
 - assure le suivi de l'efficacité des processus de contrôle interne et de gestion des risques,
 - examine les documents d'information financière (rapport financier, document de référence, rapport du Président sur le contrôle interne, communiqués de presse sur les résultats),
 - est destinataire des rapports des commissaires aux comptes et de l'audit interne.





Comité d'audit : Composition au 31 décembre 2013

- Composé de cinq membres
- En majorité des administrateurs indépendants :
 - Pascal Colombani, Président
 - Laetitia Costa
 - Marie-Ange Debon
 - Alexandra Bech Gjørv
 - Pierre-Jean Sivignon
- Il réunit des compétences et des expériences complémentaires acquises dans la finance, dans l'industrie et dans le management de grands groupes.





Comité d'audit : Principaux partenaires et interlocuteurs

- Les principaux dirigeants de la direction finance et contrôle
 - Le Directeur financier
 - Les Commissaires aux comptes (Ernst & Young, PwC)
 - Le Directeur de l'audit Interne
 - Le Directeur juridique
 - Le Président de la société est présent aux réunions du Comité d'audit
- D'autres intervenants sont convoqués en fonction des sujets à traiter

Les sessions individuelles sont tenues avec chacun



Organisation des travaux en 2013

- Les travaux ont été organisés autour de :
 - Un cycle de sujets planifié en avance couvrant les travaux obligatoires et les thèmes financiers importants
 - Six réunions d'une demi journée chacune
 - Une revue des sujets ponctuels comme les acquisitions
- Taux de présence : 94 %
- Revue des comptes trimestrielle, plus approfondie au 30 juin et au 31 décembre
- Deux réunions consacrées à des thèmes spécifiques, y compris l'audit interne et le suivi des risques
- Compte-rendu du Comité au Conseil d'Administration après chaque séance

Une évaluation positive des travaux a été faite au Conseil

Principaux sujets traités

Thèmes généraux ou récurrents

- Evolution et application des normes et méthodes comptables
- Travaux de l'Audit Interne
- Résultats des campagnes autour du Contrôle Interne
- Enterprise Risk Management
- Suivi des contrats importants et/ou complexes

Sujets spécifiques

- Revue de l'évaluation externe réalisée par l'IFACI du fonctionnement de l'Audit Interne du Groupe
- Evolution de la Charte d'Audit Interne
- Informatique Introduction de nouveaux systèmes ainsi que du suivi des risques
- Financement du Groupe, notamment des projets de construction de navires
- Traitement comptable des acquisitions
- Evolution des honoraires d'audit







Gérard Hauser – Président du Comité des Nominations et des Rémunérations







Activité du Comité des Nominations et des Rémunérations en 2013 (1/2)

- Nombre de réunions et taux de présence des membres du Comité en 2013 :
 - 3 réunions
 - Taux de présence : 100 %

Sujets traités :

- En matière de nominations, proposition au Conseil :
 - de renouvellement des mandats d'administrateurs d'Alexandra Bech Gjørv,
 Marie-Ange Debon, Joseph Rinaldi et Gérard Hauser approuvés par l'AG de 2013
 - de nomination comme administrateur de Manisha Girotra et Pierre-Jean Sivignon approuvés par l'AG de 2013
 - de modifications consécutives de la composition des comités
 - de la liste des administrateurs pouvant être qualifiés d'« administrateur indépendant »





Activité du Comité des Nominations et des Rémunérations en 2013 (2/2)

Sujets traités (suite) :

- En matière de rémunérations :
 - Rémunération et objectifs 2013 du P-DG
 - Plan de fidélisation TIRP 2013
 - Examen du résultat des conditions de performance des plans venant à échéance en 2013
 - Répartition des jetons de présence pour 2013



Politique de rémunération : Say on Pay





Say on Pay (1/5)

- Le Conseil d'Administration fixe sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, la politique de rémunération applicable au mandataire social dont les principes (salaire de base + parts variables conditionnées par les performances) sont déclinés dans le Groupe, à l'égard des principaux responsables
- En complément de ces principes, le Comité des Nominations et des Rémunérations établit ses propositions en matière de rémunération après prise en compte des données relatives, notamment :
 - aux sociétés du CAC 40 (hors sociétés financières)
 - aux sociétés européennes du secteur pétrolier
 - aux sociétés américaines du secteur pétrolier basées au Texas
- La présentation qui suit a plus précisément pour objet de décrire et commenter les éléments de rémunération de M. Pilenko au titre de 2013 en vue de l'avis consultatif que l'Assemblée Générale doit émettre, à ce sujet, et qui fait l'objet de la 5ème résolution.

Technip



- Au titre de 2013 :
- La rémunération totale s'élève à 1 758 330 €et se décompose comme suit :
 - Rémunération fixe annuelle : 900 000 € (inchangée depuis 2011, inférieure à la moyenne du CAC 40)
 - Part variable : 858 330 € La part variable est directement fonction des résultats du Groupe :

	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	PART VARIABLE
2011	709,5 M€ (+ 14,4 %)	1,15 M€
2012*	828,7 M€ (+ 16,8 %)	1,67 M€
2013	844,5 M€ (+ 1,9 %)	0,85 M €



Say on Pay (3/5)

- Plan à long terme de fidélisation 2013 :
 - 50 000 stock-options (55 000 en 2012 et 70 000 en 2011)
 - 30 000 actions de performance (25 000 en 2012 et 20 000 en 2011)
 - 20 % au titre du plan de fidélisation en numéraires (calculés sur sa rémunération annuelle brute de 2013)
- Avantage en nature = 7 011 €(voiture de fonction)
- Pas de jeton de présence
- Pas d'indemnité de départ en cas de cessation de fonction décidée par la Société
- Clause de non-concurrence :
 - Absence de limite territoriale
 - Montant limité à 24 mois de rémunération calculé sur la meilleure rémunération globale annuelle brute effectivement perçue au cours des trois dernières années

 Technip



Régime de retraite :

- Pas de régime de retraite spécifique en tant que PDG
- Régime de retraite supplémentaire par cotisations définies mis en place, pour les dirigeants du Groupe à hauteur de 8 % de la rémunération annuelle brute versée jusqu'à la tranche 3 du salaire, soit 8 plafonds annuels de Sécurité Sociale (la cotisation correspondante pour 2013 s'élève à 23 700 €)
- Retraite supplémentaire pour les membres du Comex : garantie de ressource de retraite de 1,8 % par année d'ancienneté sur la tranche 4 de la rémunération brute versée, soit celle excédant 8 plafonds annuels de Sécurité Sociale (correspondant à moins de 45 % de sa rémunération)
- Tous les éléments ci-dessus sont détaillés dans le Document de Référence
 2013 (chapitre 15 paragraphe 15.1.1. pages 92 et suivantes)



Say on Pay (5/5)

Outre les éléments faisant l'objet du vote du Say on Pay, il est utile d'informer les actionnaires sur les éléments prévus pour 2014 :

- Rémunération fixe annuelle de base : 900 000 € (inchangée depuis mai 2011)
- La part variable cible : 100 % de la rémunération annuelle de base de l'année précédente, dont :
 - 70 % liée à la performance financière du Groupe (résultat opérationnel, pourcentage de marge brute au titre des commandes enregistrées par le Groupe)
 - 30 % liée à l'atteinte d'objectifs individuels
- En cas de dépassement des objectifs financiers et à proportion de l'ampleur du dépassement, la part variable peut atteindre un niveau supérieur à la cible de 100 % précitée, avec un plafond à 200 % de la rémunération annuelle de base de l'année précédente.







Rapports des Commissaires aux Comptes relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire (1/2)

Résolution AGO		Nature du rapport	Contenu et conclusion du rapport
Approbation des comptes annuels	#1	Rapport sur les comptes annuels	 Certification des comptes annuels de l'exercice 2013 Justification de nos appréciations sur l'évaluation : des titres de participations des actions auto-détenues des provisions pour litige Pas d'observation sur le contenu du rapport de gestion
Approbation des comptes consolidés	#3	Rapport sur les comptes consolidés	 Certification des comptes consolidés de l'exercice 2013 Observation relative à la 1ère application de l'amendement de la norme IAS19 « Avantages du personnel » Justification de nos appréciations sur : les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs d'impôts différés l'évaluation des provisions pour litige Pas d'observation sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les comptes consolidés



Rapports des Commissaires aux Comptes relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire (2/2)

Résolution AGO		Nature du rapport		Contenu et conclusion du rapport
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	#4	Rapport spécial sur les conventions réglementées visées aux articles L-225-38 et suivants du Code de Commerceh		Pas d'avis de convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé Convention approuvée antérieurement, portant sur les engagements de retraite supplémentaire à prestations définies en faveur du PDG
Rapport du Président du CA relatif au contrôle interne	N/A	Rapport sur le rapport en application de l'article L-225-235 du Code de Commerce	-	Pas d'observation à formuler sur les informations contenues dans ce rapport (procédures de contrôle interne et gestion des risques) relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière



Rapports des Commissaires aux Comptes relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire (1/4)

Résolution AGE		Nature du rapport	Contenu et conclusion du rapport
Délégation de compétence au CA pour augmenter le capital social et émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances avec maintien du DPS des actionnaires.	#7	Mission prévue par l'article L-228-92 du Code de Commerce	 Pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'émission des titres de capital à émettre. Pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du CA portant sur l'opération envisagée de délégation de compétence en vue de l'augmentation de capital social et d'émission de valeurs mobilières.
Délégation de compétence au CA pour augmenter le capital et émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du DPS des actionnaires et par voie d'offre au public.	#8	Mission prévue par les articles L-228-92 et L-225-135 du Code de Commerce	 Pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'émission des titres de capital à émettre. Pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du CA portant sur l'opération envisagée de délégation de compétence en vue de l'augmentation de capital et de l'émission d'actions et de valeurs mobilières par voie d'offre au public. Rapport complémentaire sur la suppression du DPS lorsque les opérations seront réalisées.



Rapports des Commissaires aux Comptes relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire (2/4)

Résolution AGE		Nature du rapport		Contenu et conclusion du rapport
Délégation de compétence au CA pour augmenter le capital et émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du DPS des	#9	Mission prévue par les articles L-228-92 et L-225-135 du Code de Commerce	•	Pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'émission des titres de capital à émettre. Pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du CA portant sur l'opération envisagée de délégation de compétence en vue de l'augmentation de capital et de l'émission d'actions et de valeurs mobilières par voie de placement privé.
actionnaires et par voie de placement privé.	actionnaires et par voie de	•	Rapport complémentaire sur la suppression du DPS lorsque les opérations seront réalisées.	
Autorisation donnée au CA de procéder à une attribution d'actions de performance au profit :				
 des salariés de Technip, de salariés et de mandataires sociaux de filiales du Groupe. 	#10	Mission prévue par l'article L-225-197-1 du Code de Commerce	•	Pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du CA portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions de performance.
 du mandataire social de Technip et des principaux dirigeants du Groupe. 	#11			



Rapports des Commissaires aux Comptes relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire (3/4)

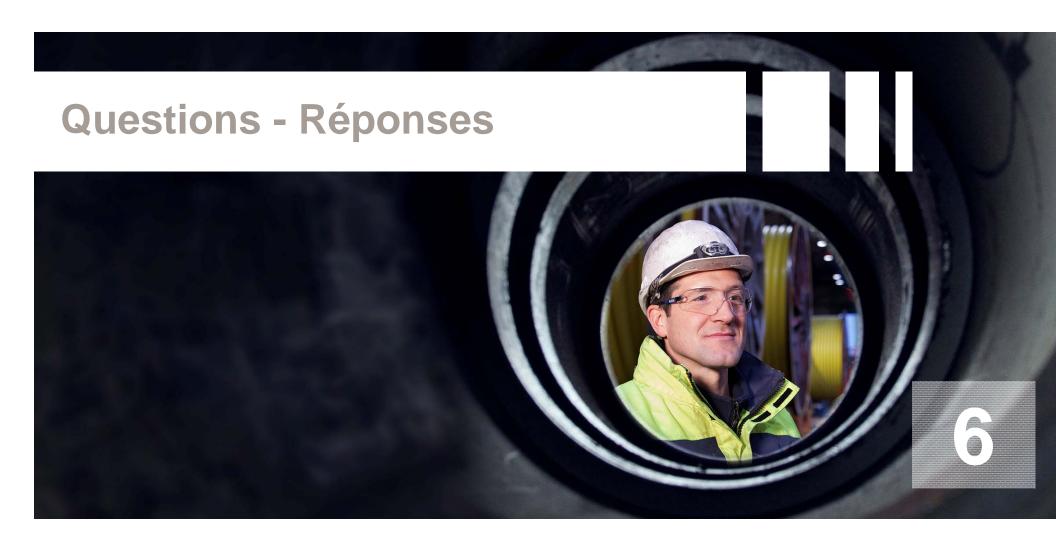
Résolution AGE		Nature du rapport	Contenu et conclusion du rapport
Des salariés de Technip, de salariés et de mandataires sociaux de	#12 #13	Mission prévue par les articles L-225-177 et R-225-144 du Code de Commerce	Pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions. Rapport complémentaire sur la suppression du DPS lorsque les opérations seront réalisées.



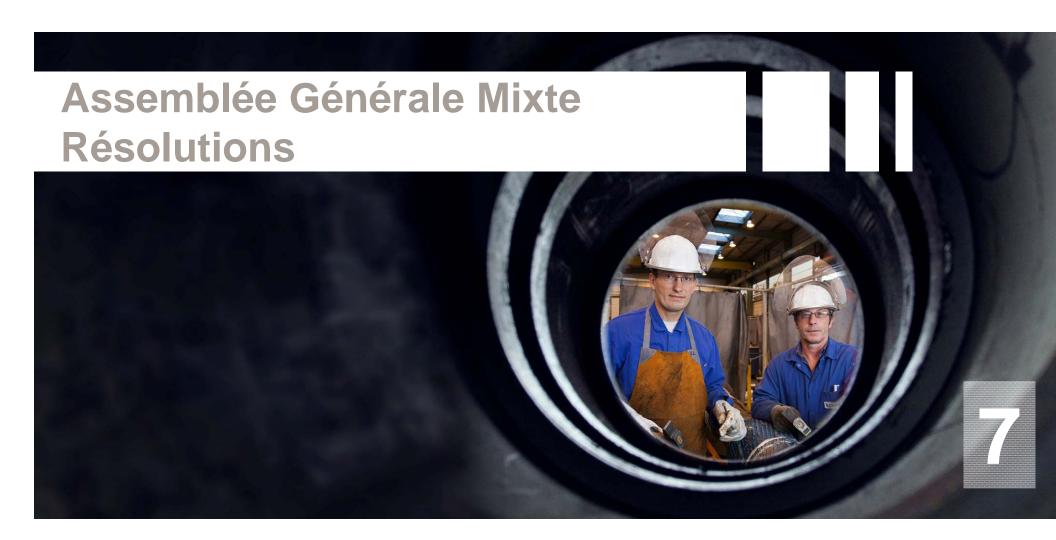
Rapports des Commissaires aux Comptes relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire (4/4)

Résolution AGE		Nature du rapport	Contenu et conclusion du rapport
Délégation de compétence au CA pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un Plan Epargne d'Entreprise, avec suppression du DPS des actionnaires.	#14	Mission prévue par l'article L-225-135 du Code de Commerce	Pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix d'émission des actions. Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Rapport complémentaire sur la suppression du DPS lorsque les opérations seront réalisées.
Délégation de compétence au CA pour augmenter le capital social au profit de catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié, avec suppression du DPS des actionnaires.	#15	Mission prévue par les articles L-228-92 et L-225-135 du Code de Commerce	Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Rapport complémentaire sur la suppression du DPS lorsque les opérations seront réalisées.











1ère résolution (AGO)

- Approbation des comptes annuels de Technip SA, société mère du Groupe pour l'exercice 2013
 - Approuver les comptes 2013 qui font apparaître un bénéfice net de 200,25 M€





Affectation du résultat de l'exercice 2013 et dividende

- Verser un dividende de 1,85 € par action, en augmentation de 10 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2012
- Décider la mise en paiement du dividende en numéraire le 7 mai 2014





- Approbation des comptes consolidés du Groupe Technip pour l'exercice 2013
 - Approuver les comptes consolidés qui font apparaître les éléments clés suivants :
 - Chiffre d'affaires9 336 M€
 - Résultat opérationnel 844,5 M€

- Résultat net 563,1 M€
- Bénéfice par action 4,68 €





4^{ème} résolution (AGO)

- Conventions et engagements réglementés
 - Approuver le rapport des Commissaires aux Comptes qui ne fait état d'aucune convention nouvelle



5^{ème} résolution (AGO)

- « Say on Pay » : avis consultatif de l'Assemblée sur la rémunération de M. Pilenko au titre de 2013
 - Principaux éléments :
 - Salaire de base 900 000 €: inchangé depuis 2011
 - Part variable : 858 330 € (1,7 M€ en 2012 1,1 M€ en 2011)
 - Options: 50 000 (55 000 en 2012), 100 % à risque
 - Actions de performance : 30 000 (25 000 en 2012), 100 % à risque
 - Rémunération variable différée : 20 % du salaire de base, 100 % à risque
 - Indemnité de non concurrence : 2 ans de rémunération annuelle brute (sur la base de la meilleure des 3 dernières années)





- Rachat d'actions : renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'acheter les actions de la Société
 - Composante de la politique visant à mettre en œuvre des outils de fidélisation et de motivation des équipes, en disposant d'un volant d'actions autodétenues permettant de procéder sans effet dilutif aux attributions effectives d'actions de performance et de stock-options
 - Prix maximum d'achat : 95 €
 - Interdiction d'utilisation en période d'OPA
 - Autorisation donnée au Conseil pour une durée de 18 mois et jusqu'à 8 % du capital





- Objet des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} résolutions : renouveler les trois résolutions d'augmentation de capital votées en 2012
- Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription
 - Délégation au Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois
 - Limites:
 - Montant nominal maximum des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu de cette délégation : 42 M € (48,45 % du capital social)
 - Montant global des valeurs mobilières donnant accès au capital susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation s'élève à 2,5 Mds €
 - Annulation en conséquence de la résolution correspondante votée par l'Assemblée en 2012





- Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public
 - Délégation au Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois
 - Limites :
 - Le montant nominal des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu de cette délégation s'élève à 8 M€ (9,22 % du capital social) et s'imputera sur le plafond de 42 M€ prévu à la 7^{ème} résolution
 - Le montant global des valeurs mobilières donnant accès au capital susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation s'élève à 2,5 Mds € et s'imputera sur le plafond de 2,5 Mds € prévu à la 7^{ème} résolution
 - Annulation en conséquence de la résolution correspondante votée par l'Assemblée en 2012





- Augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription et par voie de placement privé
 - A la demande de l'AMF, les autorisations d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription sont présentées en deux résolutions correspondant aux deux options offertes :
 - soit par voie d'offre au public en général (8ème résolution)
 - soit par voie de placement privé, réservé à des investisseurs institutionnels, objet de cette 9^{ème} résolution
 - Délégation au Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois



10ème à 13ème résolutions (AGE)

- Stock-options et Actions de performance
 - Un effet dilutif en nette diminution
 - Impact des propositions 2014 : + 0,8 % du capital
 - Identique à 2013 et 2012 en forte diminution par rapport aux années précédentes (2 %)
 - Impact cumulé des propositions 2014 + années précédentes :
 - Dilution proprement dite = <u>2,68 %</u> (3,48 % en 2013)
 - Y compris actions et options reposant sur des actions existantes (sans effet dilutif) = 5,25 % (6,25 % en 2013)





10^{ème} résolution (AGE)

- Autorisation d'attribution d'actions de performance aux salariés du Groupe
 - Autorisation portant sur 0,3 % du capital
 - Période d'acquisition de 2 ans minimum et période de conservation de 2 ans (sans période de conservation si la période d'acquisition est au moins égale à 4 ans)
 - L'acquisition définitive des actions est liée à la réalisation d'une performance mesurée par les 2 meilleurs des résultats obtenus sur plusieurs années consécutives par le Groupe en matière de HSE, Résultat Opérationnel Courant (OIFRA), et génération de Trésorerie Opérationnelle
 - La portion en risque s'élève à 50 % des actions attribuées





11ème résolution (AGE)

- Autorisation d'attribution d'actions de performance au P-DG, aux autres membres du Comex et à certains responsables centraux
 - Autorisation sous la condition suspensive de l'adoption de la 10^{ème} résolution
 - Attributions s'imputant sur les 0,3 % du capital visés à la 10ème résolution
 - Période d'acquisition de 2 ans minimum et période de conservation de 2 ans (sans période de conservation si la période d'acquisition est au moins égale à 4 ans)
 - L'acquisition définitive des actions est liée à la réalisation d'une performance mesurée par les 2 meilleurs des résultats obtenus sur plusieurs années consécutives par le Groupe en matière de HSE, Résultat Opérationnel Courant (OIFRA), et génération de Trésorerie Opérationnelle
 - La portion en risque s'élève à 100 % des actions attribuées





- Autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés du Groupe
 - Autorisation portant sur 0,5 % du capital
 - Prix d'exercice sans décote
 - L'exercice des options est lié à la réalisation d'une performance mesurée par les résultats obtenus sur plusieurs années consécutives par le Groupe en matière de Total Shareholder Return (TSR), Résultat Opérationnel Courant (OIFRA), et ROCE
 - La portion en risque s'élève à 50 % des options attribuées





13^{ème} résolution (AGE)

- Autorisation d'attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions au PDG, aux autres membres du Comex et à certains responsables centraux
 - Autorisation sous condition suspensive de l'adoption de la 12^{ème} résolution
 - Autorisation s'imputant sur les 0,5 % du capital visés à la 12^{ème} résolution
 - Prix d'exercice sans décote
 - L'exercice des options est lié à la réalisation d'une performance mesurée par les résultats obtenus sur plusieurs années consécutives par le Groupe en matière de Total Shareholder Return (TSR), Résultat Opérationnel Courant (OIFRA), et ROCE
 - La portion en risque s'élève à 100 % des options attribuées





- Augmentation de capital au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise
 - Délégation au Conseil d'Administration
 - Limite: 1 % du capital social
 - Prix de souscription des actions nouvelles : 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture des souscriptions
 - Le montant nominal maximal des augmentations pouvant être réalisées en vertu de cette délégation s'imputera sur le plafond nominal global d'augmentation de 42 M€ prévu à la 7^{ème} résolution





Augmentation de capital réservée aux salariés

- L'objet de cette résolution est de permettre la mise en œuvre de l'augmentation de capital réservée aux salariés dans certains pays comme les Etats-Unis où la réglementation ne permet pas les formules d'actionnariat salarié via un FCPE :
 - Augmentation de capital réservée à une banque qui émettra les instruments de substitution offerts à la souscription des salariés des pays précités
 - Autorisation portant sur 0,5 % du capital



16ème résolution (AGM)

Pouvoirs pour formalités



Assemblée Générale Mixte 2014



Merci

